



LA **FPEP-CSQ**, DE SA **NAISSANCE** À **AUJOURD'HUI**

HISTORIQUE

Si la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ) existe depuis 1986, elle prend toutefois ses racines dans une entité présente au sein de la CEQ dans les années 1960 et qui s'est modifiée pour devenir celle que l'on connaît aujourd'hui.

À l'époque, les raisons pour lesquelles le personnel des écoles privées se lançait dans une démarche de syndicalisation étaient, notamment, l'arbitraire patronal, les relations du travail pénibles et les mauvaises conditions de travail. Ce sont ces mêmes raisons qui poussent, encore aujourd'hui, du personnel des écoles privées à se syndiquer.

LES ANNÉES 60

Dès 1960, la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la Province de Québec (CIC) s'ouvre à d'autres salariées et salariés du domaine scolaire : personnel enseignant de cégeps nouvellement créés et personnel enseignant des établissements privés. En 1967, la CIC modifie son nom pour devenir la Corporation des enseignants du Québec, la CEQ.

LES ANNÉES 70

En 1972, on discute la possibilité de mettre en place, à l'intérieur de la CEQ, une section destinée spécifiquement aux établissements privés afin d'y regrouper les enseignantes et les enseignants issus de ce secteur. Cependant, on s'entend pour inclure aussi les éducatrices et les éducateurs, et les professionnelles et les professionnels du secteur des affaires sociales qui travaillent dans les centres d'accueil et de réadaptation ou dans les hôpitaux.

En 1974, la Corporation des enseignants du Québec décide de se transformer en une centrale syndicale et devient la Centrale de l'enseignement du Québec, CEQ.

Pour regrouper tous ces syndiqués et syndiquées à l'intérieur d'unités structurelles qui tiennent compte du caractère spécifique de chacune des catégories de salariés, des fédérations sont fondées à partir de 1973. La Fédération du personnel des établissements privés et des affaires sociales (FPEPAS) voit ainsi le jour en 1974. Le secteur des établissements privés compte alors 18 syndicats et représente 633 membres.

LA FPEP-CSQ, DE SA NAISSANCE À AUJOURD'HUI

LES ANNÉES 80

La FPEPAS se partage donc en deux secteurs qui s'organisent alors un exécutif et des instances distinctes pour mieux gérer leur réalité respective : pour le secteur privé, c'est le comité des syndicats des établissements privés, le CSEP, qui chapeaute les instances syndicales.

Les deux comités au sein de la FPEPAS sont toutefois constitués de personnels aux réalités différentes. Un changement est inévitable, et c'est en 1986 que la FPEPAS choisit de se scinder. Les déléguées et délégués du CSEP, représentant quelque mille personnes syndiquées des établissements privés d'enseignement, réunis en instance affirment leur désir d'autonomie en fondant leur propre fédération, la Fédération du personnel des établissements privés d'enseignement (FPEPE).

En 1989, le nombre de personnes du secteur privé de l'éducation qui se joignent à la FPEPE connaît une croissance importante, atteignant 1 400 membres, ce qui la place au premier rang des regroupements syndicaux pour les établissements privés d'enseignement du Québec.

LES ANNÉES 90

Le 5 juin 1998, un nouveau nom, un nouveau sigle et un nouveau logo sont lancés. La FPEPE devient la FPEP, la Fédération du personnel de l'enseignement privé.

LES ANNÉES 2000

En 2000, comme la CEQ compte maintenant des membres provenant de la santé, des services sociaux, des services de garde et des communications, son sigle ne reflète plus la réalité. Elle amorce donc le nouveau millénaire en devenant la Centrale des syndicats du Québec, la CSQ.

Aujourd'hui, avec ses 47 syndicats affiliés et plus de 2800 membres, la FPEP-CSQ est une organisation incontournable pour les personnels de l'enseignement privé en plus d'être un interlocuteur de choix. Présente sur toutes les tribunes, elle défend toujours activement les intérêts de ses membres et elle est fière de les représenter.